



LA FEUILLE DE STE FOY - N°94 Octobre 2014



Prochainement:

FETE DE STE FOY

Jeudi 02 octobre
vendredi 03 octobre
samedi 04 octobre
dimanche 05 octobre

KAILASH Sainte Foy

samedi 11 octobre
stage de 9h à 17h
salle des fêtes

Le premier bilan de l'A.L.A.E

La mise en place des activités périscolaires a débuté depuis la rentrée scolaire. La montée en puissance des équipes s'avère plus longue que nous ne l'avions estimé dans un excès d'enthousiasme et d'optimisme bien compréhensible. Comme toute nouvelle organisation mettant en oeuvre des acteurs nombreux : animateurs de l'AL.A.E., personnel municipal, enseignants et surtout parents des enfants scolarisés, celle-ci demande un certain rodage et donc de la patience et la tolérance réciproque de tous les acteurs. Moi-même en ma qualité de Maire et mon adjointe en charge des affaires sociales suivons avec la plus grande attention la mise en place progressive de cette nouvelle organisation. Notre souci premier est d'offrir aux enfants scolarisés des activités périscolaires qui contribuent à leur développement et à leur ouverture au monde. C'est avec satisfaction que nous avons déjà noté les premiers résultats tangibles de la nouvelle organisation : diminution du niveau sonore durant les repas du midi à la cantine et amélioration du niveau d'encadrement. Le premier point, très concret, répond d'ailleurs à un souhait de longue date à la fois des enseignants et des parents. Dans le cadre de la réorganisation des rythmes scolaires, la mairie a en charge le temps extra-scolaire du mercredi matin de 10 heures 30 à 12 heures 30 pour les enfants qui ne vont pas en séance d'aide pédagogique complémentaire.

Pour ce faire, nous avons sollicité les associations communales et leur avons demandé si elles pouvaient mettre à notre disposition un ou plusieurs bénévoles, pour une dizaine d'heures dans l'année. Plusieurs associations de notre commune sont prêtes à collaborer et c'est ainsi que nous pouvons d'ores et déjà annoncer les ateliers suivants : médiathèque, initiation au travail manuel, initiation à la sécurité routière, apprentissage du jeu d'échecs, aide aux devoirs... et les premiers ateliers devraient commencer début octobre 2014. Nous remercions ces associations et ne doutons pas que ce n'est qu'un début et que les autres associations de la commune auront à coeur de participer aussi au développement et à l'ouverture d'esprit de nos enfants.

Indépendamment des associations, nous restons à l'écoute de toute personne qui aurait d'autres idées d'animation ou pourrait offrir ses services.

Le Maire, Daniel RUFFAT



Nouvellement élu, Gérard LAVIGNE, adjoint au maire, a célébré son premier Mariage, en tant qu'officier d'état civil par délégation du maire en août dernier.

Le stress était au rendez-vous à l'arrivée des mariés, mais il a été vite oublié.



En effet, Gérard a pris son rôle très à coeur en lisant les articles du code civil, il a reçu le Consentement des époux.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance sympathique sous un soleil radieux.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une fois de plus, les Saint-Foyens ainsi que des habitants des alentours se sont déplacés en nombre le Samedi 06 Septembre lors du Forum des Associations, où de nombreux bénévoles étaient présents afin de présenter avec enthousiasme leur association.

Ils ont pu y découvrir le large choix d'activités proposées par les associations de la commune, quelles soient sportives, culturelles, rattachées à la petite enfance ou autres...

Pour les personnes n'ayant pu s'y rendre ou pour celles voulant rejoindre des associations qui n'étaient pas représentées lors de cette matinée, vous trouverez les coordonnées de

l'ensemble de celles-ci sur le site internet de la mairie:
www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr (Rubrique associations)



FETE LOCALE

DE SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE

2014

Après avoir reçu un accueil chaleureux de la part des habitants à bord de leur char lors de la traditionnelle tournée des fleurs, la nouvelle équipe du comité des fêtes vous attend du 02 au 05 Octobre pour 4 jours de fête.



PROGRAMME :

Jeudi 02 Octobre :

21 h 00 : Concours de belote à la salle des fêtes

Vendredi 03 Octobre :

20 h 00 : Plateau « Tapas », sur réservation

21 h 00 : Soirée Brésilienne avec « Mon Brésil »

22h 30 : Soirée Disco animée par « Podium Tropicque »

Samedi 04 Octobre :

14 h 00 : Concours de pétanque en doublette dans le parc « Eugène, Maurice Fontanilles »

20 h 00 : Repas « Paëlla » concocté par le comité des fêtes, sur réservation

23 h 00 : Feu d'artifice tiré depuis le parc « Eugène, Maurice Fontanilles »

23 h 30 : Soirée Disco animée par « Podium Tropicque »

Dimanche 05 Octobre :

11 h 00 : Messe et dépôt de gerbe au monument aux morts

12 h 00 : Apéritif offert par la Municipalité et Bal Musette

17 h 00 : Bal Musette avec l'orchestre « Mandoul »

19 h 00 : Clôture de la fête autour du verre de l'amitié

STE FOY D'AIGREFEUILLE
Fête Locale 2014
organisée par le Comité des Fêtes

2
3
4
5
OCTOBRE

NOS PARTENAIRES





SAINTE FOY DE FRANCE - 16^e fidésiaades: rencontre au pays d'Olonne

La rencontre annuelle des Sainte Foy de France s'est déroulée cet été les 22, 23, et 24 août à Sainte Foy en Vendée. C'est à cette commune que revenait le soin, pour la deuxième fois, d'accueillir les délégations des Fidésiens et Saint-Foyens, venus de toutes nos régions et d'organiser leur séjour dans les meilleures conditions. Ce fut une réussite, grâce à l'action d'une armée de bénévoles dirigée par le maire et sa dynamique adjointe. Le programme proposé a été riche et dense, tant par la découverte des activités spécifiques de la région - la visite de parcs ostréicoles et de marais salants par exemple - que celles de l'environnement,

comme l'observatoire d'oiseaux de l'île d'Olonne, une sortie de pêche à pied sur le rivage vendéen, la visite d'un domaine viticole, une randonnée pédestre. En ce qui concerne les Sables d'Olonne deux visites ont été proposées: une, dans l'ancien quartier de pêcheurs de "la Chaume", l'autre au cœur de la cité balnéaire. Cerise sur le gâteau, on nous a offert une balade en mer sur le bateau de pêche "Kifanlo", classé monument historique. Sur la commune même de Sainte Foy, le rassemblement s'est concentré sur le site impressionnant d'un pôle équestre, ce qui entre autres nous a donné la possibilité d'assister aux épreuves d'un concours hippique relevé. Les repas, agrémentés d'animations musicales et folkloriques, composés de produits régionaux (poissons, fruits de mer, mogettes...) ont été servis dans l'immense manège couvert. La soirée du samedi s'est achevée sur un très beau feu d'artifice, tiré au bord du plan d'eau voisin. Le dernier jour, les participants ont été impressionnés par la démonstration musicale et chorégraphique du "Marching Band Olonnais". Notre délégation a présenté le travail de quelques uns de nos artistes et artisans, en tenant un stand où se côtoyaient pots de miel, bijoux, sacs, aquarelles...

Le rassemblement de l'été prochain aura lieu à Sainte Foy, en Bourgogne.



Nous tenons à remercier les Présidents d'Associations sortants et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants:

CRECHE :

Marie-Pierre ROUDIE remplacée par
Eric NEAUPORT

RAM :

Chantal CHAMAYOU remplacée par
Emmanuel MASSARDO

COMITE DES FETES :

Gérald CALESTROUPAT remplacé par
Benjamin CHAMAYOU

ROCKN'CO :

Isabelle GAMEL remplaçait par Michel RAYNAL

Le Maire, Les élus.



« Le Manège Enchanté »

En accord avec la communauté de communes « Cœur-Lauragais », la crèche « Le Manège Enchanté » restera associative.

A la suite de l'Assemblée Générale annuelle, un nouveau bureau a été créé, les membres de celui-ci sont les suivants :

Président : Eric NEAUPORT

Vice-Présidente : Sophie COLLA-LEQUIEL

Trésorière : Delphine MARCOLLA

Trésorière Adjointe : Marie-Pierre SOULANE

Secrétaire : Sophie TSUI

Secrétaire Adjointe : Adelaïde ESNAULT

RENTREE SCOLAIRE

Les 188 élèves du groupe scolaire « Anne Franck » (76 en maternelle et 112 en primaire) ont repris le chemin de l'école le 02 Septembre. La direction de l'école est à nouveau exercée par Stéphane MARTY en charge des petites sections. Une nouvelle institutrice a fait sa première rentrée à Sainte-Foy, il s'agit de Clémentine HIEGEL en charge des moyennes et grandes sections de maternelles. Nous lui souhaitons toute la réussite dans sa nouvelle fonction et la bienvenue dans notre village.

Les autres institutrices étaient déjà en place l'an dernier et sont : Martine SITBON (moyennes et grandes sections), Myriam DELRIEU (CP), Anne MONTILLET (CE1), Mmes DELMAS et FOUNIOLS (CE1/CE2), Véronique LORDA (CMI) et Laurence CASBAS (CM2). Bonne année scolaire à tous...élèves, enseignants et personnel communal.

DANS NOTRE VILLAGE

Espace réservé à nos artistes et artisans, Si l'organisation de la feuille le permet.

Contact : saintefoycom@gmail.com



Salon « Coiffure Martine »

Une nouvelle tête pour vos têtes.

Début octobre Myriam RIGAL prend la suite de Martine CADAMURO.
Le meilleur accueil vous sera réservé dans le salon qui s'appellera désormais

«MARENZO Coiffure ».

Les jours, les horaires et le numéro de téléphone restent inchangés.
Martine profite de ce petit message pour remercier toute sa clientèle pour sa fidélité pendant toutes ces années et souhaite qu'elle demeure fidèle au salon.

ATELIER LES PETITES MAINS...

Début des cours Mercredi 17 septembre 2014 de 16h30 à 18h.

Tarifs : La séance 18€ (fournitures comprises)

Abonnement mensuel 15€ la séance (fournitures comprises)

« L'atelier les petites mains » fonctionnera, s'il y a un nombre suffisant de participants (mini4)



L'ART DE L'AIGUILLE

9 Place Pierre Marie Curie
31570 Ste Foy D'Aigrefeuille

Comment faire pour s'inscrire ?

Il suffit de passer à l'Atelier (voir adresse ci-dessus)

Pour tous renseignements

supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter :

Fabienne Albar au 05.61.83.94.80. Où par mail : lartdelaignulle@orange.fr

COURS ET STAGES

Couture - Décoration

Inscription toute l'année

Petits groupes (maximum 4 personnes)

Début des cours : Lundi 15 septembre :

Lundi 14h -16h 17h - 19h

Mercredi 14h - 16h

Jeudi 14h 16h 17h - 19h



INFO:

Depuis le 1^{er} septembre 2014, en cas de perte, vol, destruction accidentelle du permis de conduire il sera demandé un timbre fiscal de 25 €.

DECHETS VERTS:

7, 14 et 28 octobre

Inscription sur les Listes Electorales:

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer avant le 31/12/2014). L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile), - soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, - soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr.

Mariages :

Mme JAMME Marie-Françoise et Mr LELONG Philippe
le 16 août 2014

Mme MONSTERLEET Isabelle et Mr DALARD Christian
le 23 août 2014

Naissances :

Hugo, Angel, Jean FAURE le 12 août 2014

Margaux, Marie, Nicole BONNICI le 02 septembre 2014

Romain, Damien, Philippe LEBRETON
le 10 septembre 2014

Quentin MORAND le 10 septembre 2014

Lou, Elena ROCA le 11 septembre 2014

Maeva, Caroline, Claudine BAHUAUD DEFONTAINE
le 16 septembre 2014



URGENCES

Pompiers 18 ou 112 (portable)

SAMU 15 ou 05.61.49.33.33



En l'absence de votre Médecin: après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés 3966

Centre Antipoisons 05.61.77.74.47.

Gendarmerie 17 ou 05.62.18.62.13

EDF (incidents généralités) 08.36.67.77.24

GDF (sécurité gaz) 0.800.47.33.33

Pharmacies de garde : Voir site



Résogardes
3237

Rédaction et Réalisation Technique : Karine DELMAS, Florian ESCRIEUT, Sandrine VALETTE, Xavier GAMEL.

Direction de la Publication: Daniel RUFFAT